



FlashImpôt

Canada

Budget fédéral de 2024 – Financement et incitatifs

Le 25 avril 2024

N° 2024-19

Budget fédéral de 2024 – Faits saillants en matière de financement et d'incitatifs

Les entreprises sont susceptibles d'être admissibles à plusieurs programmes d'aide gouvernementale nouveaux ou renouvelés qui ont été annoncés dans le cadre du budget fédéral de 2024. Dans le cadre du budget de cette année, le gouvernement présente beaucoup de détails importants sur le financement, nouveau et bonifié, de programmes visant à soutenir la croissance économique, la capacité d'innovation et la productivité du Canada, y compris des mesures destinées à faciliter la croissance en matière d'intelligence artificielle (IA), de logement et de recherche. Le budget appuie également la transition vers une économie carboneutre.

Le groupe Encouragements fiscaux de KPMG peut vous aider à comprendre les exigences en matière d'admissibilité et les échéances du financement gouvernemental et des mesures incitatives disponibles par le biais de ces programmes. Dans certains cas, les entreprises pourraient devoir agir rapidement pour accéder au financement disponible en raison d'échéances approchant à grands pas.

Contexte

Le budget fédéral de 2024 a annoncé plusieurs nouveaux programmes de financement et d'incitatifs pour les entreprises canadiennes, notamment des mises à jour sur la série très attendue de crédits d'impôt visant à promouvoir l'économie propre du Canada. Le budget propose des investissements stratégiques dans des secteurs clés afin de favoriser la croissance en recherche et en innovation, l'adoption de technologies propres

et l'avancement de la main-d'œuvre, le tout en stimulant la croissance économique et la productivité.

Pour de plus amples renseignements sur le budget, consultez le bulletin *FlashImpôt Canada* n° 2024-17, « [Faits saillants du budget fédéral de 2024](#) ».

Intelligence artificielle

Le budget poursuit sur la lancée des mesures annoncées pour accélérer la croissance du secteur de l'IA. Plus précisément, le budget prévoit un soutien ciblé de 2,4 milliards de dollars pour le secteur de l'IA, par l'intermédiaire du nouveau Fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'IA et de la nouvelle Stratégie du Canada sur une puissance de calcul souveraine pour l'IA. Le gouvernement affectera 2 milliards de dollars sur cinq ans à ces initiatives pour améliorer l'accès des entreprises aux capacités de calcul et à l'infrastructure technique et pour développer l'infrastructure canadienne d'IA.

Le budget attribue 200 millions de dollars sur les cinq prochaines années aux agences de développement régional du Canada afin de promouvoir la croissance et l'innovation dans le domaine de l'IA, ainsi que pour encourager l'adoption de l'IA dans des secteurs comme l'agriculture, les technologies propres, les soins de santé et le secteur manufacturier. Le budget accorde aussi un financement de 100 millions de dollars sur cinq ans au programme d'aide à l'IA du Conseil national de recherches du Canada, qui vise à promouvoir l'élaboration et le déploiement de nouvelles solutions d'IA par les petites et moyennes entreprises (« PME ») canadiennes ainsi qu'à aider les entreprises innovatrices à prendre de l'expansion et à mettre en œuvre des mesures d'amélioration de la productivité. Par ailleurs, le budget offre un soutien de 50 millions de dollars sur quatre ans au Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, qui offre une formation pour l'acquisition de nouvelles compétences aux travailleurs des secteurs qui pourraient être touchés par la venue de l'IA, comme ceux des industries créatives.

Recherche et développement

Le budget de cette année actualise le programme d'encouragement fiscal pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et réserve un financement de 3,5 milliards de dollars à l'établissement d'une nouvelle infrastructure de recherche stratégique et d'un nouveau soutien fédéral à la recherche, dans le but de favoriser les avancées en recherche et en science au Canada.

Plus particulièrement, cette proposition prévoit de hausser les subventions de recherche de base de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans par l'entremise des organismes suivants :

- le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG);
- les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC);

- le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Dans le budget, le gouvernement annonce aussi son intention de créer une nouvelle organisation-cadre de financement de la recherche afin d'améliorer la coordination de la recherche financée par le gouvernement fédéral.

Innovation en matière de logement

Le budget donne des détails sur plusieurs mesures incitatives ciblées visant le logement, y compris des plans en vue d'attribuer 50 millions de dollars au cours des deux prochaines années à la grappe d'innovation mondiale Fabrication de prochaine génération Canada (NGen) pour lancer un nouveau fonds pour l'innovation et la technologie en construction résidentielle. Le budget octroie aussi 50 millions de dollars sur deux ans aux agences de développement régional du Canada afin de soutenir l'innovation en matière de logement partout au Canada. Le budget accroît le soutien au secteur de l'habitation par l'entremise des programmes suivants :

- le Programme d'aide à la recherche industrielle;
- le programme Croissance économique régionale par l'innovation;
- le Fonds stratégique pour l'innovation.

De plus, le budget octroie 400 millions de dollars sur quatre ans pour bonifier le Fonds pour accélérer la construction de logements de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin de contribuer à la construction de 12 000 nouveaux logements au cours des trois prochaines années. Le budget annonce également que le gouvernement accordera 4 milliards de dollars sur sept ans à la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique afin de répondre aux besoins particuliers en matière de logement des Autochtones vivant dans les régions urbaines, rurales et nordiques.

Investissements dans les technologies propres

Le budget de cette année fournit plus de détails sur la mise en œuvre de certains crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre annoncés précédemment et instaure un nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques qui vise à renforcer la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques et à offrir un avenir plus prometteur au secteur canadien de l'automobile.

Les entreprises qui participent à des projets de combustibles propres profiteront du nouveau financement provenant du Fonds pour les combustibles propres, auquel seront consacrés 776,3 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Le budget annonce également que Ressources naturelles Canada devrait lancer un autre appel de propositions aux termes du fonds élargi d'ici la fin de 2024 et que le fonds passera à un modèle d'acceptation continue des demandes avec processus simplifiés dans le but d'accélérer les démarches. Le budget octroie aussi 6,1 millions de dollars sur deux ans au

Carrefour de la croissance propre, qui fournit des renseignements sur le financement fédéral et d'autres sources de soutien pour les projets de technologies propres au Canada.

En outre, le budget annonce que le gouvernement investira au moins 500 millions de dollars, par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada, dans la production de biocarburants dans le cadre de son volet d'investissement dans l'infrastructure verte. Par ailleurs, le budget attribue 607,9 millions de dollars à Transports Canada pour bonifier le Programme d'incitatifs pour les véhicules zéro émission afin d'offrir des incitatifs aux Canadiens qui achètent ou louent des véhicules zéro émission.

Croissance économique

Le budget destine un montant supplémentaire de 158,5 millions de dollars aux agences de développement régional du Canada pour le programme Croissance économique régionale par l'innovation afin de promouvoir la création d'emplois et la croissance économique. Le budget propose aussi un soutien renouvelé de 36 millions de dollars au programme d'énergie propre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques, qui vise à favoriser la participation autochtone aux occasions de développement économique liées à l'énergie propre.

Occasions d'emploi pour les jeunes et les étudiants

Les employeurs qui offrent aux jeunes des occasions d'apprentissage en milieu de travail de grande qualité pourraient profiter d'une proposition budgétaire visant à attribuer 150,7 millions de dollars à la Stratégie emploi et compétences jeunesse en 2025-2026. De plus, le budget affecte 200,5 millions de dollars au programme Emplois d'été Canada pour stimuler l'offre d'emplois d'été significatifs et bien rémunérés pour les jeunes, y compris dans des secteurs, comme la construction résidentielle, aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre. Le budget accorde aussi 207,6 millions de dollars au programme de stages pratiques pour étudiants afin de favoriser davantage d'occasions d'apprentissage intégrées en milieu de travail pour les étudiants de niveau postsecondaire.

Autres crédits, programmes et incitatifs gouvernementaux

Entre autres mesures, le budget propose également de verser les sommes suivantes :

- 8,6 millions de dollars, en 2024-2025, à l'Agence spatiale canadienne pour le Programme d'accélération de l'exploration lunaire afin de soutenir l'industrie spatiale du Canada et d'accélérer la conception de nouvelles technologies.
- 64 millions de dollars à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour soutenir le plafond de la partie sans intérêt des prêts du Programme de paiements anticipés s'élevant à 250 000 \$ pour l'année de programme 2024.
- 52,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et 54,8 millions ultérieurement, afin de permettre au ministère de la Défense nationale de soutenir

la mise au point des technologies à double usage essentielles à la défense du Canada par l'intermédiaire du Fonds d'innovation de l'OTAN.

- 3,8 milliards de dollars dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques afin de renforcer les chaînes de valeur canadiennes pour les minéraux critiques, y compris le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques.

Nous pouvons vous aider

Votre conseiller chez KPMG peut vous aider à évaluer si votre entreprise peut avoir accès à ces programmes de financement stratégique et peut vous donner des précisions sur le financement additionnel auquel vous pourriez être admissible. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller du groupe Encouragements fiscaux chez KPMG ou avec l'un des fiscalistes suivants :

David Durst
Encouragements fiscaux
T : 905-523-2209
C : ddurst@kpmg.ca

Rajev Pathmanathan
Encouragements fiscaux
T : 905-972-7453
C : rpathmanathan@kpmg.ca

Éric Thibault
Encouragements fiscaux
T : 418-577-3435
C : ethibault@kpmg.ca

Jacqueline Gustafson
Encouragements fiscaux
T : 604-691-3528
C : mcjgustafson@kpmg.ca

kpmg.ca/fr



[Nous joindre](#) | [Énoncé en matière de confidentialité \(Canada\)](#) | [Politique de KPMG en matière de confidentialité en ligne](#) | [Avis juridique](#)

Information à jour au 24 avril 2024. L'information publiée dans le présent bulletin *FlashImpôt Canada* est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2024 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.